

Procès verbal de la réunion
du Conseil Municipal du 17 octobre 2024 à 18h

Présents : Mmes Sandra BAQUÉ, Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Anne-Marie TRINQUIER, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Daniel LEYGUE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA et Jérôme TOULOUSE.

Absents : Mrs Edouard DE GRANGE et Julien LAULHE

Excusé : Mme Mireille JOUBERT (donne pouvoir à M. Jacques BRUNO)
M. Julien LAULHÉ (donne pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE)
M. Edouard de GRANGE (donne pouvoir à M. Serge ARRIEULA)

Secrétaire de séance :: Mme Sandra BAQUE

1) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 11 juin 2024.

2) Approbation de la modification des statuts de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux la modification des statuts de la Communauté de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez.

Après discussion le conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CCLO.

3) Approbation des demandes de transfert au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse des compétences « assainissement collectif » et « assainissement non collectif » des Communes de BESINGRAND et MONT et de la compétence « assainissement collectif » de la Commune de MONEIN et approbation des nouveaux statuts du Syndicat la SIAP à Lacq.

Monsieur le Maire présente aux conseiller municipaux les demandes de transfert au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse des compétences «assainissement collectif» et «assainissement non collectif» des Communes de BESINGRAND et MONT et de la compétence «assainissement collectif» de la Commune de MONEIN et approbation des nouveaux statuts du Syndicat.

Après discussion le conseil Municipal approuve à l'unanimité les demandes de transfert au Syndicat d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse des communes de Besingrand, Mont et Monein..

4) Signature convention SOBEGI : servitude de passage canalisation de transport d'azote parcelles AD 312 et AD 314

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux une convention entre la SOBEGI et la Commune d'OS-MARSILLON qui définit les modalités de mise à disposition d'une partie des parcelles communales cadastrées AD 312 et AD 314, situées lieu dit BACH, au profit de la SOBEGI pour le passage d'une canalisation de transport d'azote. Après discussion le conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer cette convention :
13 votes pour, 2 abstentions.

5) Régularisation achat à la SAFER de la parcelle AB 137

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commune s'était portée candidate en 2017 auprès de la SAFER pour acquérir la parcelle cadastrée AB 137 pour une surface de 0ha 54a 30ca au prix d'achat était de 2 000 euros plus les frais de notaire et qu'il convient de régulariser la signature de l'acte notarié.

Après discussion, le conseil municipal autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer l'acte vente.

6) Plan Local de l'Habitat de Lacq Orthez : procédure d'adoption

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le document établi par la CCLO « Objectifs territorialisés » annexé au PLH, reprenant les objectifs pour les cinq secteurs du PHL ainsi que les polarités.

La commune d'Os-Marsillon étant très peu impactée, le conseil municipal est favorable, à l'unanimité, au projet présenté.

7) Divers

→ Rond-point :

La rencontre avec le Département a été infructueuse. Un rendez-vous est demandé auprès du lieutenant-colonel et le capitaine De Buron des pompiers.

La Poste sera recontactée ; elle n'est pas venue à la précédente rencontre.

→ Elyse Energy :

Il faut être vigilant concernant les réunions de comités de suivi de sites. Une réunion devrait avoir lieu en novembre 2024.

→ Demandes de prêt du stade :

2 demandes de prêt ont été faites : l'une concernant les pompiers et l'autre concernant le club de football de Mourenx et Mourenx bourg U15.

Une convention avec contrepartie d'entretien de locaux sera établie pour le club.

→ Demande de réservation de salle :

Une demande a été faite afin d'organiser une soirée théâtre le 16 novembre 2024 avec prêt de l'estrade. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

→ Journée citoyenne :

Elle a eu lieu le samedi 12 octobre. Près d'une cinquantaine de personnes ont participé. Il faudra améliorer l'intendance pour les prochaines éditions.

→ PLUI :

C'est la fin de l'étude. La CCLO doit établir la cartographie.

→ Animations à venir :

Le Maire rappelle les animations prévues cette fin d'année :

- Cérémonie du 11 novembre
- Soirée théâtre le 16 novembre
- Remise des colis et repas du CCAS le 30 novembre
- Week-end du 13 et 14 décembre : animations autour du chalet de Noël (programme à finir)
- Fête de l'école le 20 décembre

→ Rencontre avec Enedis :

CARESTER, spécialiste des Terres Rares, a fait le choix du bassin de Lacq pour y implanter son premier démonstrateur industriel CAREMAG permettant de recycler les aimants permanents

d'équipements en fin de vie. Il constitue un projet d'économie au service du développement durable et de la transition énergétique.

ENEDIS sollicite la mairie car il y aura besoin d'une ligne électrique.

→ Suivi de la Baïse :

Un repère de crue a été installé à la digue et au bord de la Baïse près du pont.

→ Proposition de courriers individualisés :

Un conseiller municipal a proposé de faire plutôt des courriers individuels nominatifs au lieu de courriers généraux concernant les règles de savoir vivre ensemble (aboiements, tonte, bricolage...).

Le conseil municipal accepte de procéder de cette manière. Les informations générales seront à diffuser dans le bulletin municipal.

→ Espaces verts de la CCLO :

Les plantes ont été commandées pour cet hiver pour le lotissement de la Fontaine.

A 19h55, l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance